

09 fév 2023 -13:57

Accès au financement des entrepreneuses : David Clarinval présente le rapport de conclusions suite à la table ronde

Ce mercredi 8 février, lors de la réunion de clôture de la table ronde sur l'accès au financement des entrepreneuses, le Ministre David Clarinval a présenté son rapport contenant les conclusions et mesures à mettre en œuvre issues des différentes réunions. Le rapport contient 25 mesures relatives à l'accès au financement des entrepreneuses réparties en 4 chapitres : « Créer un cadre favorable à la collecte des données genrées », « Mobilisation des acteurs privés », « Mesures de renforcement fédérales » et « Informations adressées aux entités fédérées ».

Dès le début de la législature, le Ministre Clarinval a placé l'encouragement de l'entrepreneuriat féminin au cœur de ses priorités. L'accès au financement pour les entrepreneuses en est un élément central.

C'est pourquoi, en avril dernier, David Clarinval a lancé une table ronde portant sur l'accès au financement des entrepreneuses. Les objectifs principaux visaient à établir des chiffres fiables, identifier des priorités et définir des actions concrètes notamment grâce aux échanges avec les acteurs clés du secteur (institutions financières, organisations professionnelles, académiques, réseaux professionnels et monde politique).

Parmi les acteurs clés étaient notamment représentés : Unizo, UCM, SNI-NSZ, XKwadraat, Hors Norme, JUMP, Markant, Febelfin, microStart, BNP Paribas Fortis, Belfius, les académiques Rudy Aernoudt (UGent) et Véronique Bockstal (UCL), le cabinet du ministre David Clarinval, le cabinet du ministre Vincent Van Peteghem et le SPF Economie.

Au total, 25 mesures concrètes ont découlé de ces réunions. Celle-ci sont réparties selon quatre grandes thématiques :

1. Créer un cadre favorable à la collecte de données genrées

Des indicateurs chiffrés et publics sont essentiels afin de pouvoir non seulement concevoir une politique ciblée mais aussi en assurer le suivi et l'évaluation. Or, la table ronde a mis en évidence un manque de données disponibles (homogènes et cohérentes) sur l'accès au financement des entrepreneuses. De ce fait, une attention particulière devra maintenant être donnée au développement d'un cadre favorable à la collecte de données genrées, tant qualitatives que quantitatives.

2. Mobilisation des acteurs privés

La table ronde a permis de dégager plusieurs mesures concrètes visant à améliorer l'accès au financement des entrepreneuses.

La mobilisation des acteurs privés tant que pour le financement (banques, investisseurs, microfinance) que l'accompagnement est essentiel pour améliorer l'accès au financement.

3. Mesures de renforcement fédérales

Il est important que le gouvernement fédéral puisse utiliser ses leviers d'action pour améliorer l'accès au

financement des entrepreneuses. Dans l'accord de gouvernement, il est notamment prévu de proposer, en concertation avec les entités fédérées et les organisations interprofessionnelles et sectorielles, une plateforme présentant les *success stories* de l'économie belge.

Dans ce contexte, le Ministre Clarinval souhaite qu'un volet consacré à l'entrepreneuriat féminin, dans lequel les informations pertinentes concernant le financement pourront être trouvées, soit prévu lors de la mise en œuvre de cette plateforme.

4. Informations adressées aux entités fédérées

La table ronde a permis d'identifier un certain nombre de mesures qui relèvent de la compétence des Régions et des Communautés. L'importance de l'éducation et de la garde d'enfants a par exemple été soulignée. Des initiatives coordonnées sont d'autant plus pertinentes. Le Ministre s'engage donc à transmettre les informations récoltées lors des discussions aux entités fédérées.

David Clarinval, Ministre des Indépendants et PME : *« L'encouragement de l'entrepreneuriat, et de l'entrepreneuriat féminin en particulier, est l'une de mes priorités sous cette législature. Mais sans financement, il n'y a pas d'entrepreneuriat. C'est pourquoi il m'a semblé important d'examiner de plus près l'accès au financement des entrepreneuses et d'apporter des pistes pour favoriser son accessibilité. Par ailleurs, la collecte de chiffres, la mobilisation de tous les acteurs et la mise en avant de l'entrepreneuriat féminin jouent un rôle important à cet égard. Je me réjouis de voir les riches discussions de la table ronde se transformer en mesures concrètes. »*

Retrouvez le rapport dans son ensemble en cliquant sur le lien ci-dessous :

[Mesures sur l'accès au financement des entrepreneuses-Rapport final FR.pdf](#)

David Clarinval, Vice-Premier ministre et ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue des Petits Carmes, 15 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 69 79
<https://clarinval.belgium.be>
info@clarinval.belgium.be

Delara Pouya
Porte-parole (FR)
+32 474 05 63 60
delara.pouya@clarinval.belgium.be

Jonas Clottemans
Porte-parole (NL)
+32 474 40 63 35
jonas.clottemans@clarinval.belgium.be